



ÉCHAFAUDAGES DE PIED - INITIALE

ECHA PIED INIT



Article R4323-69 : Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation.

OBJECTIFS :

- Avoir les connaissances en matière de sécurité concernant le montage, la vérification, l'utilisation et le démontage des échafaudages de pied.
- Avoir le savoir-faire pratique en matière de sécurité et de prévention concernant le montage, et le démontage des échafaudages de pied.
- Analyser la situation de travail.
- Prévenir sa hiérarchie si besoin.

PUBLIC VISÉ :

- Toute personne âgée d'au moins 18 ans souhaitant être formée au montage, à la vérification, à l'utilisation et à la vérification des échafaudages de pied.

EFFECTIF :

De 4 à 6 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations.

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI :

- Attestation de fin de formation.

TARIFS :

825,00 € par participant

Pour un tarif en intra, nous contacter

PRÉREQUIS :

- Savoir lire.
- Avoir suivi une formation Travail en hauteur.
- Aucune restriction au port de charges.

DURÉE :

14,00 heures, soit 2 jours

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- PowerPoint
- Un échafaudage de type Européen (Montage Démontage en Sécurité. MDS)
- Un échafaudage de type Canadien sur cadres métalliques.

ACCES HANDICAPÉS :

Oui

PROCHAINE(S) SESSION(S) :

Pour connaître les prochaines dates, veuillez nous contacter au 41.02.10 ou à contact@afc-spm.com

DESCRIPTION :

Réglementation :

Article R4323-69 : Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation.

Contenu de cette formation :

- 1° La compréhension du plan de montage, de démontage ou de transformation de l'échafaudage ;
- 2° La sécurité lors du montage, du démontage ou de la transformation de l'échafaudage ;
- 3° Les mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets ;
- 4° Les mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques ;
- 5° Les conditions en matière d'efforts de structure admissibles.

THÉORIE

La personne responsable du montage d'échafaudage doit être capable de :

- Vérifier l'état du matériel.
- Maîtriser les opérations de montage et de démontage en SÉCURITÉ des différents types d'échafaudages sur pied.
- Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses.
- Élinguer et treuiller les charges à partir de l'échafaudage.
- Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses.
- Apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages
- Vérifier la conformité du montage par rapport au plan d'installation et/ou aux dispositions prévues par le constructeur.

Chaque opérateur travaillant sur échafaudage doit être capable de suivre les règles suivantes :

- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage.
- Respecter les limites de charges.
- Maintenir l'échafaudage en sécurité.
- Tenir compte de la co-activité sur les chantiers.
- Signaler les situations dangereuses.

PRATIQUE

- Montage, utilisation et démontage de deux types d'échafaudages :
 - Un échafaudage de type Européen (Montage Démontage en Sécurité, MDS)
 - Un échafaudage de type Canadien sur cadres métalliques.
- Vérification journalière de l'échafaudage.